

Circuit des mégalithes à Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte



Une randonnée proposée par St Hilaire Cusson La Valmitte

Réalisé par l'association des marcheurs de l'Aigue Blanche de la commune de Saint-Hilaire-Cusson-La-Valmitte, ce circuit de randonnée vous propose une découverte complète de l'ensemble de notre patrimoine local. Entre rivières, forêts, hameaux et vieilles pierres découvrez les trésors naturels de notre territoire pour une immersion totale dans la biodiversité.

Durée	2h 50	Difficulté	Facile
Distance	8,82 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	97 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	106 m	Commune	Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte (42380)
Point haut	960 m	Régions	Massif central, Monts du Forez
Point bas	882 m		



Trace n° 73581203



Description

Départ Place du Souvenir à proximité du monument aux morts.

(D/A) Suivre la route départementale jusqu'à la statue de la madone, puis prendre le chemin à droite et le suivre jusqu'à la D104.

(1) Traverser **avec prudence**, prendre le chemin qui monte, en léger décalé à droite, et rejoindre le hameau de Chazourne.

(2) Au hameau, tourner à droite et continuer tout droit face à la croix, puis à gauche vers la bâtisse isolée. Passer devant une maison et suivre le sentier qui monte à droite dans le bois. Continuer jusqu'à une route.

(3) Bifurquer dans le chemin de gauche, juste avant la route goudronnée, puis traverser l'Aigue-Blanche. Continuer le chemin jusqu'à la route du Mont. *Les mégalithes se trouvent 100 m plus loin, après un petit sentier qui bifurque à gauche.*

(4) Sinon, prendre le sentier directement à gauche et continuer jusqu'au deuxième embranchement de trois chemins aux Rippes.

(5) Virer à droite, puis à gauche une fois la route goudronnée atteinte. Puis retourner à gauche, jusqu'à longer le Ruisseau du Bezan et retrouver une route.

(6) Rester à droite. Longer la D104, puis tourner à gauche dans un petit sentier. Continuer jusqu'à un large chemin et tourner à gauche. Continuer le chemin et tourner à gauche pour traverser le Pont du Pêcher.

(7) Prendre à gauche puis, tout de suite à droite, le sentier qui monte, et continuer sur environ 500 m. Arrivé à la route goudronnée, tourner à gauche, puis encore à gauche sur le sentier à gauche et traverser la D14.4 **avec prudence**.

(8) Descendre au moulin de la Maisonneuve. Couper la départementale en léger décalé sur la gauche, puis faire un droite-gauche et remonter en direction du bourg. Aller à droite, puis à gauche pour passer devant l'église du XII^e siècle, et répéter l'opération. Aller ensuite à droite pour revenir au point de départ. **(D/A)**

Points de passage

D/A Place du souvenir (monument aux morts)

| N 45.368873° / E 4.042172° - alt. 914 m - km 0

1 D104

| N 45.37348° / E 4.042801° - alt. 914 m - km 0.53

2 Chazourne

| N 45.378951° / E 4.043193° - alt. 938 m - km 1.25

3 Montsoleil et route

| N 45.387207° / E 4.047959° - alt. 931 m - km 2.4

4 Route du Mont

| N 45.390043° / E 4.038376° - alt. 959 m - km 3.31

5 Les Rippes

| N 45.385322° / E 4.036596° - alt. 958 m - km 3.87

6 Le pont du Bezan

| N 45.376876° / E 4.030946° - alt. 918 m - km 5.37

7 Pont du Pêcher

| N 45.372101° / E 4.027046° - alt. 913 m - km 6.69

8 D14.4

| N 45.363806° / E 4.03661° - alt. 905 m - km 8

D/A Place du souvenir (monument aux morts)

N 45.368884° / E 4.042173° - alt. 914 m - km 8.82

Informations pratiques

Partez à la découverte des curiosités géologiques et minérales de la commune.

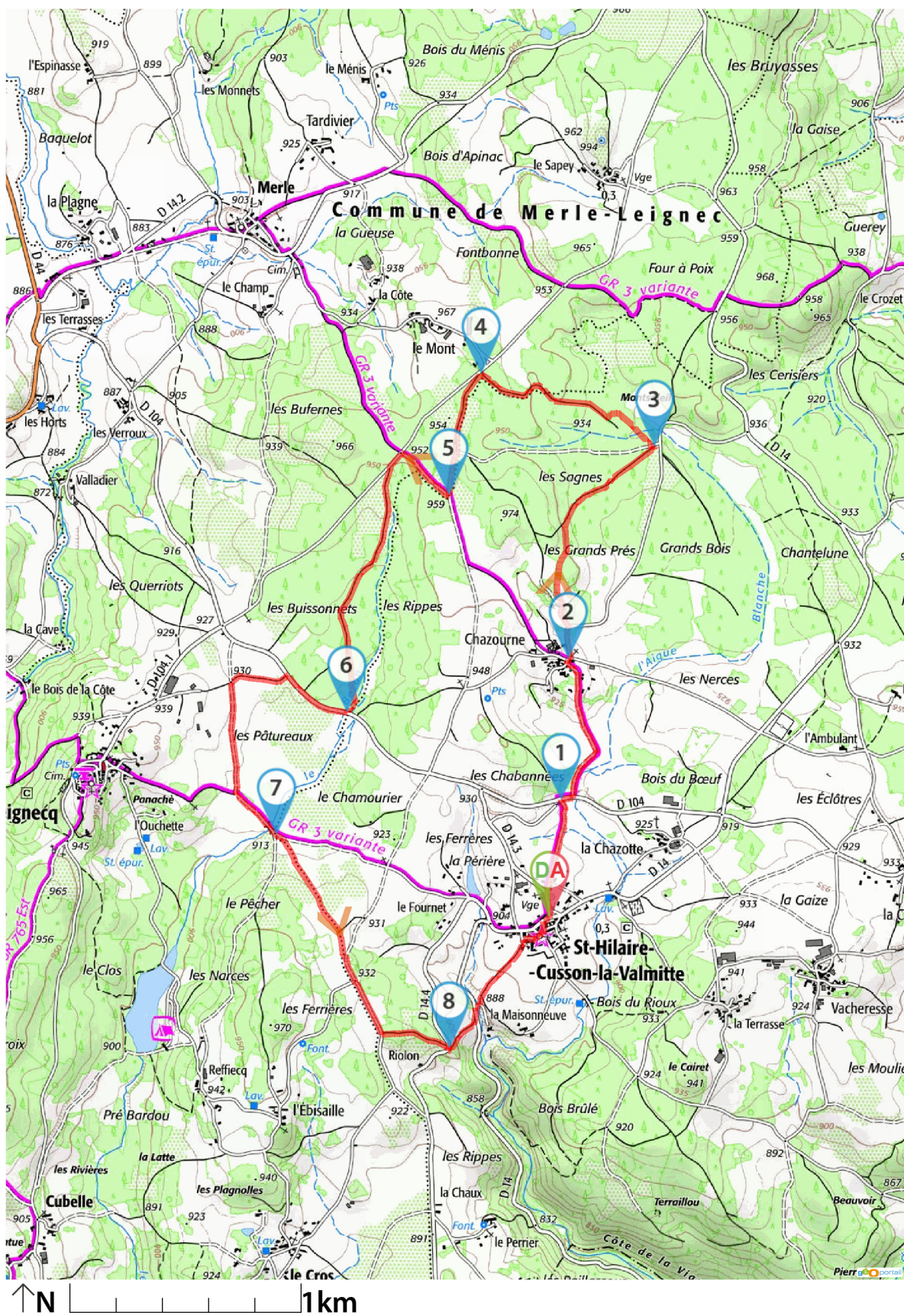
À voir

-Mégalithes à proximité du parcours

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-megalithes-a-saint-hilaire-c/>

En savoir plus :

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.